



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Valence d'Agen, le 12 FEV. 2020

Syndicat Mixte d'Eau Potable
Monsieur Le Président
10 Rue des Lilas
82000 GOLFECH

Références : PB/GB/439-2020

Objet : Demande d'avis sur les projets de zonage d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que les projets de zonage d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas suivi par de la Communauté de Communes des Deux Rives vont être prochainement soumis à enquête publique.

Conformément à la réglementation en vigueur, j'ai le plaisir de vous soumettre pour avis les zonages d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas.

A ce titre, je vous invite à télécharger les dossiers à l'adresse suivante:
<https://office.cc-deuxrives.fr/dossier-clermont-grayssas>

Je vous remercie de me faire part de votre avis dans un délai de trois mois à compter de la réception des dossiers. A défaut de réponse dans ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Valence d'Agen, le 12 FEV. 2020

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
Monsieur Le Président
14 Rue François de Sourdis
33000 BORDEAUX

Références : PB/GB/440.2020

Objet : Demande d'avis sur les projets de zonage d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que les projets de zonage d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas suivi par de la Communauté de Communes des Deux Rives vont être prochainement soumis à enquête publique.

Conformément à la réglementation en vigueur, j'ai le plaisir de vous soumettre pour avis les zonages d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas.

A ce titre, je vous invite à télécharger les dossiers à l'adresse suivante:
<https://office.cc-deuxrives.fr/dossier-clermont-grayssas>

Je vous remercie de me faire part de votre avis dans un délai de trois mois à compter de la réception des dossiers. A défaut de réponse dans ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Valence d'Agen, le 12 FEV. 2020

Conseil Départemental du Lot et Garonne
Monsieur Le Président
1633 Avenue du Général Leclerc
47000 AGEN

Références : PB/GB/441-2020

Objet : Demande d'avis sur les projets de zonage d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que les projets de zonage d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas suivi par de la Communauté de Communes des Deux Rives vont être prochainement soumis à enquête publique.

Conformément à la réglementation en vigueur, j'ai le plaisir de vous soumettre pour avis les zonages d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas.

A ce titre, je vous invite à télécharger les dossiers à l'adresse suivante:

<https://office.cc-deuxrives.fr/dossier-clermont-grayssas>

Je vous remercie de me faire part de votre avis dans un délai de trois mois à compter de la réception des dossiers. A défaut de réponse dans ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Valence d'Agen, le

12 FEV. 2020

Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne
Monsieur Le Président
271 Rue de Pechabout
47008 AGEN

Références : PB/GB/442-2020

Objet : Demande d'avis sur les projets de zonage d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que les projets de zonage d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas suivi par de la Communauté de Communes des Deux Rives vont être prochainement soumis à enquête publique.

Conformément à la réglementation en vigueur, j'ai le plaisir de vous soumettre pour avis les zonages d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas.

A ce titre, je vous invite à télécharger les dossiers à l'adresse suivante:

<https://office.cc-deuxrives.fr/dossier-clermont-grayssas>

Je vous remercie de me faire part de votre avis dans un délai de trois mois à compter de la réception des dossiers. A défaut de réponse dans ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Valence d'Agen, le 12 FEV. 2020

Préfecture du Lot et Garonne
Madame la Préfète
Place Verdun
47920 AGEN

Références : PB/6B/443-2020

Objet : Demande d'avis sur les projets de zonage d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas

Madame La Préfète,

J'ai l'honneur de vous informer que les projets de zonage d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas suivi par de la Communauté de Communes des Deux Rives vont être prochainement soumis à enquête publique.

Conformément à la réglementation en vigueur, j'ai le plaisir de vous soumettre pour avis les zonages d'assainissement des communes de Clermont-Soubiran et Grayssas.

A ce titre, je vous invite à télécharger les dossiers à l'adresse suivante:
<https://office.cc-deuxrives.fr/dossier-clermont-grayssas>

Je vous remercie de me faire part de votre avis dans un délai de trois mois à compter de la réception des dossiers. A défaut de réponse dans ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Madame La Préfète, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr